

au fil ⁷⁰ de la Cause

Le Journal du Tholonet



DOSSIER

La sécurité au Tholonet

www.letholonet.fr

Matinée des associations et aïoli le dimanche 11 septembre

Dimanche 23 Octobre - 18h30 - salle Pezet

Festival Musterranées : Carina Salvado
 Concert de Fado par La boîte à Mus et Les amis du Cagnard.
Entrée libre - corbeille.

Samedi 5 Novembre - 20h30 - salle Pezet

"Marseille, mes amours" airs d'opérette de Vincent Scotto par l'agence Artistik.
Entrée libre - Tournée Marseille - Métropole Pays d'Aix.

Samedi 19 Novembre - 20h - salle Pezet

"A l'invitation de l'APVCT, après le succès de Cherche un mec...
 "Pas Bouger" par Vivette Mercury.
Entrée libre - corbeille.

Jeudi 8 Décembre - 14h - salle Pezet

"Le tour du monde en 80 jours" d'après Jules Verne par la Cie du Funambule.
 Séance scolaire - entrée libre - tournée Marseille - Métropole Pays d'Aix.

13^e MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 9 et samedi 10 décembre - Place de Palette

Nombreux stands dédiés à Noël : chocolats, gibassiers, vins fins, foies gras, charcuteries... du vendredi soir au samedi soir (21h).

- Vendredi 9 - 19h : Inauguration autour d'un vin chaud et animations.
- Samedi 10 - 12h : Démonstration culinaire par Mathias Dandine, chef étoilé du restaurant Saint Estève et son assistant Sevan Hasbanian du Lycée hôtelier de Marseille Bonneveine.



- 12h30 : Concert des petits chanteurs d'Aix suivi d'un apéritif au vin chaud.

SOMMAIRE



Agenda 2
3 questions à 3

DOSSIER

La sécurité au Tholonet . 4 à 6

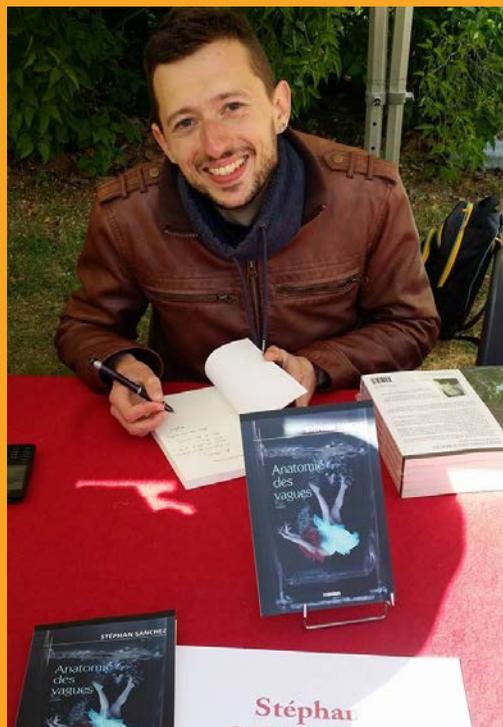
Mairie 7-8

Au fil du temps 10-11

Le fil de la récré 12-13

Au fil des assos 14-17

Infos pratiques 18



Portrait de Stephan Sanchez

Habitant du Tholonet, Stéphan Sanchez est né en 1988 à Aix-en-Provence. Après des études d'arts plastiques et d'histoire de l'art, il se lance dans l'écriture et sort deux romans : Soleil Blanc (2013) et La nuit, je me perds (2014), aux éditions Les Presses du Midi. Également photographe, il participe à plusieurs expositions collectives. "Visions d'Aix", présentée du 1^{er} avril au 14 mai 2016 à la librairie Le Blason, à Aix-en-Provence, est sa troisième exposition personnelle. En mai 2016, il sort son nouveau roman "Anatomie des vagues" chez Jean Marie Desbois éditeur.

"Fiona, la trentaine, vit dans le Sud de la France. Son conjoint a mystérieusement disparu sur une plage, en juin 2010. Malgré le vide laissé par cet être aimé, les années passent et elle semble enfin prête à faire le deuil de cet amour. Jusqu'au jour où le double de cet homme apparaît... et que tout bascule. Qui est ce revenant ? Que veut-il ? Est-il réellement celui qu'il prétend être ?"

Le livre est disponible à la bibliothèque municipale.



3 questions à... Michel Légier, maire du Tholonet

1) L'été 2016 a été riche en festivités. Quel bilan en retirez-vous ?

Il est très positif : malgré une météo capricieuse les habitants ont répondu, pour la plupart, présents à la fête du village ; le concert exceptionnel "les dissonances" au château a eu un grand succès. Nous avons même dû refuser des personnes alors que nous avons réservé une grande partie des places pour les habitants du village. Le seul couac que nous ayons rencontré a eu lieu lors de la retransmission en direct de l'opéra. Elle n'a pas pu avoir lieu dans de bonnes conditions à cause de problèmes techniques indépendants de notre volonté et de celle de la société qui avait été mandatée. Plusieurs communes ont d'ailleurs rencontré les mêmes difficultés ce soir là. Mais, que chacun se rassure : Le Tholonet n'a pas déboursé un centime dans cette affaire.

2) Où en êtes-vous de la construction du nouveau bâtiment pour les services techniques et la salle pour les activités sportives ?

Le projet avance. Une première sélection d'architectes a été faite. Quatre sont encore dans la course. Le jury choisira le lauréat dans le courant du mois de novembre sur la base d'un projet architectural. Celui-ci sera ensuite exposé à la population et la première pierre pourrait être posée dans le milieu de 2017.

Nous ferons un point détaillé dans un prochain numéro.

3) Quelles sont désormais vos missions dans la nouvelle métropole ? Est-ce un atout pour notre village ?

Après de nombreuses années passées à la gestion des transports scolaires, j'ai souhaité m'occuper du tourisme et de la valorisation du patrimoine. Le président Jean-Claude Gaudin a souhaité que j'assume la vice-présidence de la commission.

C'est très important pour le Tholonet car je ne souhaite pas un tourisme de masse pour notre village. Je souhaite un tourisme raisonné, respectueux de son patrimoine, de son environnement et de ses habitants. Sachez que je m'y emploie.



Elections présidentielles : dimanches 23 avril et 7 mai 2017

Changement important :

Le bureau de vote n°2 anciennement tenu à l'école maternelle est transféré dans la salle Hyppolite Ferrat place du Marché à Palette.

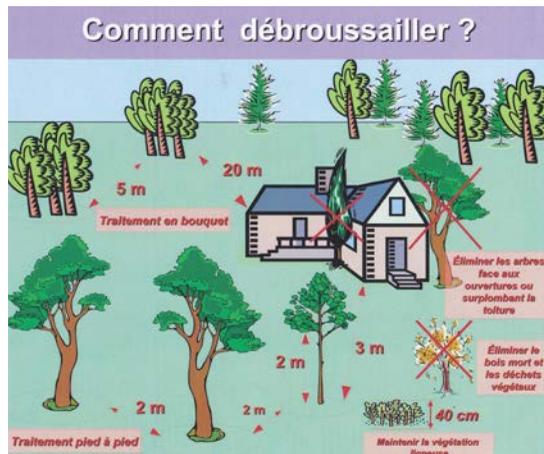
Tous les électeurs concernés par ce changement recevront un courrier à ce sujet.



La sécurité au Tholonet

La responsabilité de tous

Risques d'incendies, d'inondations, de rupture du barrage... le risque zéro n'existe pas, nulle part. Le CCFF et les pompiers travaillent pour notre sécurité, chaque jour et partout sur notre commune. Les habitants du Tholonet, en tant que citoyens, pour leur sécurité et celle des autres, ont également leur rôle à jouer.



Et si on reparlait du débroussaillage...

Nous venons de vivre un été catastrophique en terme d'incendies de forêt, et, le spectre de grands feux comme celui de Sainte Victoire en 1989 reste bien présent. Même si notre commune a encore été épargnée cet été, le danger ne cesse de nous épier, un jour viendra où il frappera à notre porte. Dans notre département, nous avons été témoins, par médias interposés, de situations dramatiques mettant en danger et en grande précarité des centaines de personnes, alors que le feu était à leur porte et parfois, et trop souvent, à l'intérieur de leur maison. L'incendie de Rognac, Vitrolles et Les Pennes Mirabeau le 11 août dernier a parcouru environ 2500 ha, soit presque deux fois et demi la superficie de notre commune et a entraîné le déplacement et l'hébergement de plus de 500 personnes.

Ces événements nous incitent à engager une campagne de sensibilisation aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) car nous ne voulons pas qu'une telle situation se produise sur notre commune. Le CCFF de la commune est prêt à apporter une aide technique aux propriétaires ou locataires soumis aux OLD, à leur demande. L'opération débutera par une réunion publique dans le courant de la deuxième quinzaine de novembre. Même si par le passé ce type de réunion n'a jamais attiré les foules nous espérons encore convaincre nos concitoyens d'y participer en masse. Cette réunion sera suivie de réunions techniques et pratiques sur le terrain et par quartier.

Notre but est de convaincre des effets positifs d'un débroussaillage conforme à l'arrêté préfectoral. Malgré le coût non négligeable d'un débroussaillage, il sera toujours inférieur au coût, financier et pénal, qui pourrait résulter du dédommagement en cas de pertes humaines et matérielles pour la personne n'ayant pas rempli ses obligations en matière d'OLD. Elle peut être reconnue responsable du départ d'un feu ou de sa propagation.

Les travaux devront être terminés en avril 2017 et seront soumis à des contrôles pouvant donner lieu à des sanctions s'ils s'avèrent insuffisants voire inexistantes. Nous espérons ne pas en arriver à de telles extrémités.

Pour ne pas vivre cette menace, et ne pas en arriver à cette extrémité, alors débroussailliez !

À la fin avril 2017, toutes les propriétés de la commune soumises aux OLD devront être conformes à l'arrêté n° 2014316-0054 du 12 novembre 2014 relatif au débroussaillage. Nous vous rappelons que le maire est responsable de la bonne application du débroussaillage.

Vous trouverez cet arrêté sur le site internet de la mairie. Pour ceux qui n'ont pas internet, vous pourrez le demander à la mairie. Vous pouvez commencer à débroussailler dès maintenant et vous pouvez brûler les végétaux coupés depuis le 1^{er} octobre.



Le débroussaillage :

La loi d'orientation sur la forêt définit ainsi le débroussaillage : diminuer l'intensité et la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en élaguant des sujets maintenus. Il s'agit de couper à ras du sol, herbacées, arbrisseaux, arbustes et certains arbres. Les grands végétaux restants doivent être répartis de manière à ce que la propagation d'un incendie ne puisse se faire de l'un à l'autre ou d'un arbre à l'habitation. L'élagage des branches basses doit être réalisé jusqu'à 2 mètres. Les végétaux coupés doivent être évacués ou incinérés sur autorisation. Le débroussaillage doit être réalisé à 50 mètres des abords des constructions (voire 100 m en zone à haut risque) et à 10 mètres de part et d'autre des chemins d'accès privés.

N'oubliez pas qu'un débroussaillage conforme à la réglementation protège votre famille, vos biens, et, facilite l'accès des secours en améliorant leur sécurité. De plus, le non-respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager la responsabilité des propriétaires en matière de réparation des dommages.

Mise à jour de l'annuaire de crise

Nous avons lancé dans le Fil de la Cause n°71 la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et plus particulièrement de l'annuaire de crise en y insérant un questionnaire. Ce questionnaire demandait le nom, les numéros de téléphone, l'adresse et des informations concernant la mobilité de chaque habitant de la commune. L'annuaire de crise est également utilisé dans un automate d'appel qui permet de lancer des alertes auprès d'un grand nombre d'habitants dans des délais très courts.

Aujourd'hui, nous avons reçu environ 230 questionnaires, mais c'est insuffisant pour assurer la sécurité de tous.

Que ce soit pour les incendies, les canicules, ces risques sont derrière nous pour cette année, les inondations, les accidents de véhicules chargés de produits inflammables ou explosifs, les grands froids et autres phénomènes naturels, industriels ou humains, les informations contenues dans ces questionnaires sont vitales pour assurer votre sécurité. Remplissez ces questionnaires pour nous permettre d'être plus efficaces dans votre protection.

Vos vies sont en jeu.

Le moustique « tigre », une menace ?

Petit mais doté d'un grand pouvoir de nuisance, ce dernier venu d'Asie n'aurait pas fait autant parler de lui s'il ne transmettait pas des maladies telles que le chikungunya, la dengue ou le zika. *Aedes albopictus*, c'est son nom scientifique, vit très près de nous et ne s'éloigne pas à plus de 150 m de son lieu de naissance. Nous lui offrons le gîte et le couvert car il a besoin de sang humain pour se reproduire et de toutes petites étendues d'eau pour y déposer ses œufs. La femelle, seule à piquer, dépose ses œufs au-dessus du niveau de l'eau.



Vous trouverez sur le site internet ou à l'accueil de la mairie des informations pour vous aider à assécher votre environnement. Lorsque ce type de moustique est détecté avec certitude, il faut avertir la mairie. La mairie accompagne l'opérateur « EID Méditerranée » lorsqu'un traitement insecticide a été décidé par les autorités sanitaires suite à la détection d'un cas de maladies dont ce moustique est le vecteur. Ce traitement est limité à 150 m autour du cas. Il existe également des traitements anti-larvaires plus respectueux de l'environnement mais qui n'agissent pas sur l'insecte adulte.

Vous êtes le premier acteur de votre protection. Soyez donc « au secs » avec les moustiques.

Guy Bonnaud, Adjoint au Maire

Sécurité des biens et des personnes : La gendarmerie et la police municipale veillent...

Vols, agressions, vandalisme... personne n'est à l'abri et chacun est potentiellement une victime. Au Tholonet, nous avons la chance d'avoir la gendarmerie et la police municipale très présentes sur le terrain. Les deux équipes sillonnent en permanence nos routes et nos chemins. La rédaction du Fil de la Cause est allée leur poser quelques questions...



Alexandre Louis et Pierrine Légier

Par rapport à la moyenne du Pays d'Aix, le village du Tholonet est-il un lieu de vie plutôt calme ?

Oui, très calme.

Etes-vous souvent appelé pour des problèmes de vandalisme ? D'agressions ? De vols à l'arraché ?

Non, nous ne sommes pas confrontés à ce genre de délinquance au Tholonet.

Y'a-t-il beaucoup de cambriolages au Tholonet ? Sont-ils en augmentation, stables ou régression ?

Les cambriolages au Tholonet sont en diminution suite à l'augmentation des patrouilles journalières de la gendarmerie nationale et de la police municipale.

Concrètement, si une personne arrive chez elle et constate que son logement a été cambriolé, que doit-elle faire ?

Elle doit

- Eviter de pénétrer dans le domicile
- Ne toucher à rien
- Composer le 17
- Attendre l'arrivée des forces de l'ordre
- Si le cambriolage est en cours, ne pas prendre de risque, rester à l'écart. Si possible, noter un maximum d'informations : description d'individu, description de véhicule et direction de fuite.

**Avis de la Gendarmerie :*

La mise en place des caméras de vidéo-surveillance doit permettre :

- de rassurer les habitants connaissant l'existence de ce dispositif préventif,
- de permettre à la gendarmerie d'obtenir des éléments pouvant orienter ses investigations,
- d'empêcher par leur présence que certaines personnes soient tentées de commettre des délits.

Pour finir, la mise en place d'un tel dispositif n'est nullement destiné à épier la population. Ceci n'a qu'un but bien déterminé, à savoir, préserver la tranquillité de tous.

Quels conseils donneriez-vous pour que les gens soient plus en sécurité chez eux ?

- Fermer le portail
- Ne pas laisser les fenêtres et portes ouvertes
- Si possible, disposer d'un système d'alarme
- Fermer les véhicules à clé
- Vérifier l'identité de tout intervenant extérieur (exemple : démarchage pour de la vente de service).
- Signaler votre absence à la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale en y remplissant un formulaire « opération tranquillité vacances ».

Quel comportement adopter en cas d'agression ?

En cas d'agression, le mieux est de ne pas y répondre, et d'exécuter les ordres de l'agresseur.

Quels sont vos moyens pour veiller à la sécurité des biens et des personnes du Tholonet ?

- La brigade de gendarmerie d'Aix en Provence dispose de 4 véhicules susceptibles d'effectuer des patrouilles de surveillance sur les communes de son ressort (le Tholonet, Vauvenargues, Saint Marc de Jaumegarde) ainsi que du personnel conséquent.
- Une communication constante avec les services de Police Municipale. A terme des actions communes pourront être réalisées.
- La gendarmerie met en place du 1^{er} décembre 2016 au 15 janvier 2017 des patrouilles de prévention de vols à mains armées pour les commerces.

À l'avenir, la mise en place par la mairie des caméras de vidéo-surveillance* pourrait permettre sinon la diminution du moins de dissuader certaines personnes mal attentionnées de commettre des délits.

Et la sécurité routière ?

Pour conclure l'entretien, un petit rappel de la brigade de gendarmerie, mais qui peut être capital pour votre sécurité : le code de la route est applicable à tout le monde y compris sur une courte distance. Exemple ; le port de la ceinture de sécurité est obligatoire et doit être porté correctement (sur l'épaule et non sous les aisselles). C'est une question... de vie ou de mort.

■ Plan Local d'Urbanisme

Une enquête publique sur la modification n°2 du PLU va être réalisée. Objectifs :

- Apporter des modifications et adaptations mineures du règlement écrit en vue d'en améliorer d'utilisation,
- Modifier et adapter la liste des emplacements réservés,
- Ouvrir à l'urbanisation la zone AU1 afin de permettre un développement modéré du secteur,
- réduire la marge de recul de la loi Barnier à proximité du centre de l'enfance, afin de permettre l'implantation d'un bâtiment communal.

Cette enquête se tiendra en Maire du 3 octobre 2016 au 4 novembre 2016.

- **Info :** La commune a gagné la procédure en appel engagée par les co-lotis de Chanterperdrix, visant à l'annulation du PLU. La Cour administrative d'Appel - dans son jugement du 6 octobre dernier - a rejeté les arguments des requérants et confirmé la validité du PLU.

■ Travaux à venir

Plusieurs projets vont être réalisés durant ces prochains mois.

Mairie :

L'ancien logement de fonction de l'étage sera transformé en bureaux et salle de réunion. L'accueil sera entièrement refait et dans la cour de la salle de l'Ours, un élévateur sera installé pour les personnes à mobilité réduite pour rendre l'étage accessible.

Répartition des coûts : Global : 185 000 € HT dont 60 000 € par le Conseil départemental, 62 500 € par la métropole et 62 500 € par la Mairie.

Église :

Réfection complète de la toiture du bâtiment (couverture, étanchéité, isolation thermique...) Réfection de l'éclairage et des peintures.

Dans l'ancien garage du logement de fonction désormais sans utilité, des bureaux pour le service de police municipale seront aménagés et permettront d'accueillir le public dans de parfaites conditions, notamment de confidentialité.

Coût global : 250 000 € HT dont 125 000 € par la métropole et 125 000 € par la Mairie.

Chemin de la Belle Fille et des Florents :

Travaux d'adduction d'eau potable et réseau d'assainissement collectif et remplacement du réseau brut du Canal de Provence.

Terrain de boules du Ferrageon :

A compter de janvier 2017, pour une période d'un mois et demi, le jeu de boules sera inaccessible en raison du remplacement complet de l'éclairage public du terrain de boules et de l'enfouissement des réseaux aériens.

Coût : 68 000 € HT ; Conseil départemental : 54 000 € - Mairie : 14 000 €

Les Artauds : Après plusieurs demandes auprès de la direction des routes du Conseil départemental, celui-ci réalise les travaux de reprise complète du réseau pluvial sous le virage des Artauds.



Plusieurs travaux ont été effectués durant cet été au Groupe scolaire Jean Vincent.

Modification du système de chauffage.

Installation du réglage à distance du chauffage avec un suivi des anomalies et du coût. Installation des climatisations réversibles dans la salle de motricité et les dortoirs de l'école maternelle.

• *Coût : 110 000 € HT ; métropole : 55 000 € - Mairie : 55 000 €*

Mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (main courante, escaliers, douches, wc, lavabos...)

• *Coût : 15 000 € HT ; métropole : 7500 € - Mairie : 7500 €*

Installation d'un éclairage par détection dans le couloir de l'école maternelle.

Peinture des classes et des couloirs.



Enlèvement du mobilier urbain

suite à des dégradations répétitives et remplacement par des bordures. Réalisation par les services techniques.

Bibliothèque municipale

Vous aimez lire, écouter de la musique, regarder des films... la bibliothèque municipale est là pour vous.

Située au rez-de chaussée de l'Espace Culturel Georges DUBY à Palette, elle est un lieu d'échanges ouvert à tous et permet à chacun (adultes comme enfants) de trouver ce dont il a envie : roman, cd, film, bd, documentaire, magazine...

Alors n'hésitez pas ! Sophie et Carlos auront le plaisir de vous accueillir et vous conseiller.

Horaires d'ouverture : mardi : 15h > 18h / mercredi : 9h > 12h30 - 15h > 18h / vendredi : 15h > 18h samedi : 9h > 12h30. Tél : 04 42 66 85 14

• **Inscription : 8€** : résident adulte ; gratuit : scolaire et étudiant, chercheur d'emploi, plus de 65 ans.

• **Heure du conte avec Sophie** : tous les mercredis de 10h30 à 11h30 (pour les enfants âgés de plus de 3 ans).

• **Eveil, animations pour les tout petits** : 1^{er} vendredi du mois selon le nombre d'inscrits : contes, jeux de mains avec instruments, comptines, musicalité avec Sophie et sa guitare ; inscription : 04 42 66 85 14 (pour les enfants âgés de 1 à 3 ans)



Le barrage de Bimont fait peau neuve !



Sortie du microtunnelier

Lieu exceptionnel pour notre territoire, le barrage de Bimont est situé au cœur des sites classés « Grand Site Sainte-Victoire » et « barrages de Bimont et Zola ». Il est alimenté principalement par l'eau du Verdon et constitue une réserve de sécurité pour l'alimentation en eau de la région aixoise, dont le Tholonet ! Mais il possède aussi une fonction d'écrêteur de crues et de production d'électricité.

■ Des travaux pour anticiper nos futurs besoins en eau.

La Société du Canal de Provence, responsable de l'entretien du barrage de Bimont dans le cadre de la concession régionale, a officiellement lancé le 6 juillet 2016, en présence de nombreux élus et partenaires, des travaux d'envergures qui vont s'échelonner sur plusieurs années. Les objectifs de ce grand chantier sont multiples :

- Anticiper les futurs besoins en eau de notre région,
- Mettre en valeur et sécuriser encore d'avantage un site accessible au grand public (plus de 200 000 visiteurs par an),
- Entretien un ouvrage de génie civil en prenant en compte les nouvelles règles en vigueur et les technologies les plus récentes,
- Répondre aux obligations réglementaires pour ce type d'ouvrage.

■ Un chantier en plusieurs étapes

Le chantier a donc débuté cet été avec la création d'une conduite de dérivation. Cette dernière permettra d'assurer la continuité de l'alimentation en eau pendant toute la durée des travaux. Le microtunnelier utilisé pour creuser cette conduite de 138 mètres traversant la colline en rive droite du barrage, a été extrait avec succès en septembre. Le chantier va maintenant se poursuivre avec la pose d'une canalisation

le long de la colline en rive droite puis par la traversée du contre barrage situé au pied du barrage à l'aval. La dérivation sera alors achevée. A partir du printemps 2017, une vidange du plan d'eau pourra alors être effectuée pour permettre de réaliser les travaux qui eux s'échelonneront jusqu'en 2019 et nécessiteront une fermeture de l'accès à la crête du barrage en semaine pendant toute la période.

■ Un budget à la hauteur des attentes.

Avec un budget de 20 millions d'euros, la Société du Canal de Provence pilote et finance l'ensemble des travaux en s'appuyant notamment sur ses compétences en ingénierie hydraulique et son expérience en conduite d'opérations de rénovation. Pour la dérivation, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ont participé au financement à hauteur respectivement de 30% et 25%. Importants pour l'avenir de notre région, ces travaux permettront à terme d'augmenter le stockage de la retenue en maintenant un haut niveau de sûreté de l'ouvrage, même en situation de crues exceptionnelles. Dans un contexte d'accroissement de la demande et d'évolution climatique, l'alimentation en eau sera donc assurée.

Pour plus d'informations, www.bimontfaitpeauneuve.fr .

17, 18 et 19 juin

Fête du village

Malgré un temps maussade, la fête était belle au Tholonet.

Le concours de pêche, présidé par Raymond Magnan, ancien garde champêtre de la commune, a connu encore cette année un vif succès. Même le tournoi de foot s'est bien déroulé malgré les giboulées. Enfin, le dîner a eu lieu dans la joie et la bonne humeur ! Les 350 convives ont apprécié le repas servi par l'équipe de Chantegrillet et cette année encore l'orchestre Haute tension a remporté un franc succès : un beau spectacle, des chanteurs avec des voix exceptionnelles et un répertoire suffisamment varié pour plaire à tout le monde. Dimanche matin, le soleil était de retour pour le concert de l'Harmonie d'Aix qui s'est conclu par un apéritif offert aux habitants. Enfin pour clôturer cette édition 2016, un tournoi de bridge, plus confidentiel avait été organisé pour la 2^e année consécutive tandis que le Cercle avait organisé comme chaque année son traditionnel tournoi de boules !

Prochain rendez-vous : 4^e week-end de juin 2017 !



Remise du trophée du vainqueur à l'issue du tournoi de bridge au Tholonet par M^{me} Leygonie (tenant du titre 2015) à M^{me} Copin, vainqueur 2016.

La remise de la coupe et le verre de l'amitié ont eu lieu dans le jardin de la salle de l'Ours en présence des organisateurs et en particulier M. Louis Poirson ainsi que tous les participants au concours. C'était un moment très convivial et très agréable.

Jeudi 23 juin

Mozart fait un carton

Les 500 places ont été réservées en trois jours et le succès bien au-delà des attentes.

Le célèbre orchestre, Dissonances*, avec à sa tête comme premier violon et directeur artistique David Grimal, a largement répondu aux espérances d'un public conquis.

Dans un cadre magnifique, les concertos n°2 en Ré majeur, n°4 en ré Majeur et n°5 en La Majeur ont résonné dans le cadre magnifique des jardins du Château du Tholonet.

Un grand merci au personnel municipal qui a su gérer cet événement avec une grande efficacité, à Karolina Blaberg qui a soutenu ce projet et au Canal de Provence qui a accueilli l'orchestre et les nombreux spectateurs dans des conditions exceptionnelles.

**Dissonances est un grand orchestre modulable créé en 2004 par David Grimal et qui a pour spécificité d'être sans chef.*



Mercredi 13 juillet

Jazz au Tholonet

Un groupe de jazz a enflammé la place du marché au son de musiques très entraînantes et dansantes. Superbe ambiance surtout quand tout le monde est venu danser le madison. Concert organisé par l'APVCT.



Dimanche 11 septembre



Matinée des associations et aïoli

La majorité des associations du Tholonet étaient présentes à cette matinée qui leur était réservée. Les habitants du village sont aussi venus nombreux pour connaître toutes les activités proposées.

A l'heure du déjeuner, c'est le traditionnel aïoli qui a rassemblé plus de 130 personnes à la prairie des Infernets.

Si la météo était chaude, l'ambiance aussi était très chaleureuse, conviviale et festive.

Rendez-vous en septembre prochain : même lieu, même heure !

Dimanche 18 septembre



le public en train de s'installer

La mouette et le chat s'invitent aux journées du patrimoine

Pour des raisons de sécurité, la traditionnelle route Cézanne piétonne du dimanche du patrimoine n'avait pas été autorisée cette année. Plusieurs promeneurs sont venus exprimer leur déception mais L'Association Route Cézanne du Tholonet avait pu rapatrier sur la prairie des Infernets un des spectacles prévus. Ce sont plus de 150 personnes, dont de nombreuses familles, qui se sont pressées pour venir assister à l'histoire de "la mouette et du chat qui lui a appris à voler". Cette jolie fable tirée d'une oeuvre de Luis Se-

pulvéda était proposée par la compagnie La Bouillonnante et interprétée par la comédienne Charlotte Tessier, en résidence sur la commune. Les bénévoles de l'association étaient présents pour sécuriser le lieu avec le concours de la police municipale. Un grand merci à François des services techniques qui nous a apporté son aide pour la logistique du spectacle.



Charlotte Tessier

Evohé, Compagnie les Colporteurs,



C'est en présentant un spectacle du patrimoine immatériel que constituent les arts du cirque que l'APVCT a participé aux Journées du Patrimoine au Tholonet. Par cette belle journée ensoleillée de dimanche, la compagnie de funambules, Les Colporteurs qui se produit dans le cadre du CIAM (Centre international des Arts en Mouvement) a installé dans la prairie son étonnante structure de fils et de tubes d'acier. Les jeunes artistes : Julia Figuère et Julien Posada forment un duo gracieux et fragile et dansent le ballet Evohé en défiant les lois de l'équilibre, sur une chorégraphie inspirée du mythe d'Ariane : du fil d'Ariane, à Ariane sur le fil, dans un pas de deux aérien avec Bacchus. Poésie et talent se conjuguent pour le plus grand plaisir et l'émerveillement des quelque 250 spectateurs : un véritable record d'affluence, et donc, une expérience à renouveler. Tous nos chaleureux remerciements aux Services Techniques, à la Police municipale ainsi qu'au gérant du Cercle qui a permis aux artistes d'utiliser ses locaux pour se préparer et se rafraîchir.

LE FIL DE LA RÉCRÉ

Fête des écoles. Samedi 25 juin



Cette année le thème était les couleurs.

Grâce aux mixtures d'un sympathique magicien, les couleurs ont fait leur apparition. Pour terminer ce beau spectacle, tous les enfants de l'école ont entonné une belle chanson en l'honneur de leur très aimé directeur Marc Jouves qui partira en retraite au 1^{er} septembre 2016. Bravo à tous les participants et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle fête ainsi qu'à Emmanuelle pour les décors !

Départ à la retraite de Marc Jouves

Très aimé et apprécié par tous les parents et enseignants, Marc Jouves est parti en retraite en juillet dernier. Il enseignait au Tholonet depuis 26 ans et avait pris la direction de l'école élémentaire en 2004. Il a marqué son entourage par sa gentillesse, sa bonne humeur, sa capacité à rendre service et bien sûr ses compétences. Il va enfin pouvoir se consacrer à ses passe-temps favoris : la chasse, la nature, et bien sûr à ses petits enfants.

Merci Marc pour tout ce que tu nous as apporté! Nous te souhaitons une très bonne et longue retraite!

Michèle Cots, Conseillère municipale



Rentrée des classes
Jeudi 1^{er} septembre.

Une rentrée des classes joyeuse. Tout le monde est content de se retrouver.

L'école élémentaire

L'école élémentaire du Tholonet compte un nouveau directeur. Depuis la rentrée 2016, Patrice Pottier remplace Marc Jouvès au poste de Directeur de l'école élémentaire.

Professeur des écoles au Tholonet et habitant de la commune, Patrice Pottier enseigne dans l'école depuis 22 ans. 128 élèves répartis en six classes sont sous sa responsabilité. Il enseigne lui-même en classe de CM2 ; il est remplacé par Alexis Benhamou le jeudi, journée qu'il consacre aux tâches directoriales.

Hajar Berrada, sa secrétaire, est chargée de le seconder en ce qui concerne les tâches administratives.

Souhaitons lui bonne chance dans ses nouvelles fonctions !



Les Temps d'Activités Périscolaires édition 2016/2017

Les horaires ne changent pas, pour les Maternelles c'est toujours le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 14h15 pour les Moyennes et les Grandes sections.

- Les petites sections sont à la sieste de 12h15 à 14h15. Ils bénéficient toujours d'activités comme le chant, le conte, les arts plastiques, le jardinage, la motricité et bientôt de la relaxation et Yoga.
- Pour l'Elémentaire, le créneau reste le mardi et le vendredi de 15h à 16h30 avec de la Bd, du théâtre, du chant, du sport, de la relaxation, du yoga, des activités scientifiques, des jeux de sociétés, des activités créatrices et des arts plastiques.

Nous vous rappelons que ces activités sont gratuites et que l'inscription se fait pour l'année.

Lahcene Tebsi



Sécurité dans les écoles : conseils aux parents.

- Il est demandé aux parents d'élèves d'éviter tout attroupe-ment devant les écoles au moment des entrées et sorties afin de ne pas porter préjudice à la sécurité des élèves.
- À 16h30, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents en charge de leur faire respecter l'environnement (arbres, fenêtres, barrière d'entrée, pas de papiers par terre etc..)
- Les parents accompagnant leurs enfants à moto sont priés de les déposer à la barrière.
- Il est demandé de sonner pour se faire ouvrir le portail, et interdit à toute personne d'escalader les murs.

Afin de renforcer la vigilance, des visiophones seront en fonction dès la rentrée de la Toussaint.

- À l'école maternelle, dorénavant, l'entrée des enfants se fera uniquement par la porte principale donnant sur le parking.
- Le jardinet attenant à la classe de Grande Section ne pourra plus être utilisé en raison du plan sécurité et ce jusqu'à nouvel ordre.

Merci à tous de bien vouloir respecter ces consignes pour la sécurité de nos enfants.

La commission des écoles

AGAPE

AQUARELLE POUR LES TOUT-PETITS



MULTI ACCUEIL COLLECTIF L'AQUARELLE

La structure est gérée par l'Association AGAPE, loi 1901, et se situe au Tholonet, dans les locaux municipaux du Centre Communal de la Petite Enfance.

L'Aquarelle accueille 38 enfants de 3 mois à 4 ans (jusqu'au départ à l'école maternelle) fréquentant la crèche à temps partiel ou à temps plein, dans un lieu accueillant, chaleureux et stimulant.

A travers les activités proposées, nous cherchons à favoriser l'éveil, le développement affectif, psychomoteur, sensoriel et le langage.

Les enfants y trouvent une écoute à leurs besoins, un apprentissage de leur relation à l'autre. En plus des activités quotidiennes, les enfants ont la chance de découvrir des activités spécifiques telles que baby-gym, l'univers du livre, musique avec un intervenant.

Un projet pédagogique vous est présenté lors de votre inscription. L'équipe est composée d'une Directrice Éducatrice de Jeunes Enfants, d'une Infirmière, d'Auxiliaires de Puéricultures et d'Animatrices ayant des diplômes variés dans le domaine de la Petite enfance, et d'agents polyvalents.

Les tarifs sont établis suivant un barème établi par la CAF, en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

Les enfants de la commune du Tholonet sont prioritaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez vous avec la Directrice pour visiter la structure, et pour effectuer les démarches de pré-inscriptions sur la liste d'attente pour une rentrée en cours d'année si des places se libèrent ou pour la rentrée prochaine.

**ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15*

Renseignements :

Fabienne Knipping,

Directrice : 04 42 66 84 52

Mail : crecheaquarelletholonet@sfr.fr



À LA CRÈCHE

La lecture, ça commence avant trois ans!

Oui, le goût des livres s'acquiert très tôt chez l'enfant et l'influence du milieu est déterminante. C'est pourquoi, à la crèche "Aquarelle", tous les moyens sont mis en oeuvre pour que les enfants, dès le plus jeune âge, découvrent et se familiarisent avec les livres. Il est démontré que la lecture régulière facilite l'acquisition du langage, permet aux tout petits d'apprendre à écouter et les prépare également à reconnaître des mots écrits. Ainsi, les enfants de la crèche du Tholonet sont préparés au mieux à leur entrée en maternelle pour la période de pré-lecture. Merci à Sabéha la bibliothécaire du groupe scolaire et à tout le personnel de la crèche pour leur implication dans l'éducation et le bonheur de nos bébés !



LE CENTRE AÉRÉ

Évasions tout l'été

Voici un bel été qui se termine mais qui fut riche en couleurs et en sorties à travers notre beau département ! (carrières de lumière aux Baux de Provence, Festival d'Avignon, Institut de l'image d'Aix, Musée du Parc Borely à Marseille, Visite d'une manade à Saint Martin de Crau, d'une ferme traditionnelle au Puy Sainte Réparate ...). Désormais c'est la rentrée ! N'hésitez pas à nous contacter* pour les inscriptions des mercredis (journée ou demi-journée) ou pour les vacances de la Toussaint. A bientôt !

*Le mercredi et les vacances au 04.42.66.92.98,
les autres jours au 04.42.66.84.52



Activités Kayak de mer lors du camping à Carry le Rouet en juillet..

ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes du Tholonet sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint (du 20 octobre au 2 novembre inclus). Plusieurs activités et sorties sont au programme : Ok Corral, Laser game, équitation, quad-moto, cinéma, escalade, des activités de créations, du sport...

Tarif pour la journée : commune : 11€ ; hors-commune : 14€
Pour le programme voir le blog : agape01skyrock.com

Pour plus de renseignements, contacter le directeur Lahcene Tebsi au 06 22 96 11 70 - Mail : tebsi.l@laposte.net



Football Club Le Tholonet

80 jeunes sont inscrits cette année auxquels s'ajoutent 8 éducateurs et 90 joueurs adultes. Parmi les jeunes, cinq équipes sont inscrites en compétition : deux en U8/U9, une en U10/U11 et deux en U12/U13. Parmi les adultes, 8 groupes jouent en foot loisir tous les soirs de la semaine et le samedi matin.

Le magnifique stade avec sa nouvelle pelouse synthétique y est pour beaucoup dans l'augmentation des adhérents (40%). Par ailleurs, le club fait partie d'un groupe partenaire du Pays d'Aix dans le but de parfaire l'encadrement des jeunes, recruter des nouveaux éducateurs, partager du matériel et organiser des tournois.

P. Pottier, Président

Pour tout renseignement sportif contactez Jonathan au 06 68 67 51 38; foot loisir adulte : Lahcene : 06 22 96 11 70

Tennis Club Le Tholonet

Forte recrudescence de jeunes pour la nouvelle saison 2016.

Plus de 120 jeunes déjà inscrits. Là encore, les nouvelles installations sportives ont fait leur effet. Après une période assez calme due aux travaux de rénovation et de mise aux normes des installations du club, le nombre des adhérents est en très forte progression.



Atelier BD

Le mercredi de 14h à 17h au 1^{er} étage de l'Espace DUBY à Palette.

Pour les vacances scolaires, le stage a lieu en fonction du nombre d'inscrits.

Pour tout renseignement, contacter Alessandro au 06 12 78 10 87.



Club des Seniors ES13

Top départ pour une nouvelle année !

Le Club des Seniors ES13 a repris ses activités dans la salle de l'Ours, le mardi 4 septembre. Comme toujours, ceux qui le souhaitent peuvent venir jouer tous les mardis après-midi : jeu de cartes, Rummikub (scrabble des chiffres), Scrabble, ou simplement rencontrer des amis.

Une fois par mois, le club organise une projection de film, toujours dans la Salle de l'Ours. Le club propose aussi une ou deux fois par trimestre une sortie à la journée organisée par l'ES13. Si vous préférez les sorties culturelles, le club vous offre la possi-

bilité de visiter des expositions présentées non seulement à Aix mais aussi dans le département. C'est ainsi qu'en 2015 / 2016 certains sont allés voir les expositions proposées par l'Hôtel De Caumont, l'exposition Picasso à Marseille. Le club est ouvert à toute personne retraitée de plus de 55 ans. Avec la carte de l'ES13, possibilité de participer à des randonnées pédestres, à des ateliers informatiques avec les autres clubs Seniors ES13. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Anne-Marie Barneoud, Conseillère municipale
Présidente du Club

Le Tholonet en musique

De la musique et du chœur

L'école de musique du Tholonet a repris ses activités depuis le 1^{er} septembre 2016. Ouverte aux enfants et aux adultes, elle propose des cours de piano (classique et pop), chant (solo, duo ou triorépertoire classique et moderne), batterie (ou autres percussions), et guitare (acoustique et électrique).

L'ensemble vocal de l'école de musique « CRESCENDO » accueille de nouveaux choristes débutants ou confirmés pour un programme cette année orienté vers l'humour autour de la chanson française.

Les répétitions ont lieu à l'espace culturel Georges DUBY tous les lundis entre 20h15 et 21h45.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Pascal Briosne au 06 12 30 37 03 ou pbriosne@gmail.com.



Union des Chasseurs

Les sangliers sont en nombre très important malgré des prélèvements exceptionnels lors de la saison écoulée. Ces animaux cherchent la nourriture de partout et n'hésitent pas à franchir les clôtures présentant un défaut d'installation.

Certaines personnes mal intentionnées les nourrissent (cet acte est interdit) ; par conséquent, cela les maintient dans notre secteur et attire les sangliers des communes voisines. Les jours de chasse dans la zone des barrages, propriété du Conseil Départemental, sont le lundi et le jeudi toute la journée ainsi que le samedi matin jusqu'à 13h. Les zones boisées du grand et du petit cabri sont des propriétés privées, les chemins DFCI inclus, et sont de ce fait interdites à toute fréquentation.

Paul Dubois, Président

État civil

NAISSANCES

- **Hugo**, fils de Jean-Batiste Rault et de Sabah Kabbouri, né le 1 mai.
- **Leana**, fille de Grégory Hermann et de Jessica Aleotti, née le 15 mai.
- **Lia**, Clement, fille de Cindy Perez, née le 10 juin..
- **Julia**, fille de Bastien Brignon et de Angélique Serafini, née le 2 juillet.
- **Paul**, fils de Patrick Marin et de Mireille Lanini, né le 13 juillet.
- **Côme**, fils de Cédric Dannau et de Lauranne Pernaumat, né le 15 juillet.
- **Gabriel**, fils de Romain Boulet et de Anna Piskorz, né le 19 août..
- **Léna**, fille de Patrice Morin et de Angélique Marin, née le 24 août.
- **Léa**, fille de Camille Gerbino et de Adriana Ecaterina, née le 26 août.

MARIAGES

- Mickael Segard et Céline Deneuveille le 21 mai.
- Paul Leperchey et Claire Petitgas le 28 mai.
- Eric-Georges Mossay et Annie BRETON le 18 juin.
- Jacques Gastinger et Victoria Ducos le 25 juin.
- Jean-Marc Baudoin et Fanny Colas le 2 juillet.
- Tristan Cassuto et Samya Landry-El-Allam le 9 juillet.
- Benjamin Perrin et Axelle Tourmetz le 9 juillet.
- Laurent Chatoux et Flora Neveu le 15 juillet.

DÉCÈS

- Brigitte Bres, le 10 mai.
- Pierre Duez, le 27 mai.
- Aimée Vincent, le 29 mai.
- Adèle Jamin ép. Silvestre, le 8 juillet.
- Jean-Paul Toussaint, le 26 juillet.
- Andrée Combier, le 19 août.

Le Maire et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille Romette pour le décès de Pierre-Alain qui fut conseiller municipal de 2001 à 2008.



Banque alimentaire 13

La collecte annuelle de la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône aura lieu le dernier week-end de novembre. Pour mener à bien cette grande opération de solidarité et nous permettre de continuer à apporter une aide alimentaire pendant toute l'année aux plus démunis du département, il nous est nécessaire de rassembler plusieurs milliers de bénévoles.

Alors vous qui avez un peu de temps libre, rejoignez-nous pour quelques heures, 1 journée, ou pourquoi pas les 2 journées. Nous serons heureux de vous accueillir :

- pour aider à la distribution des sacs et au recueil des denrées dans un magasin proche de chez vous
- ou encore participer au tri des denrées dans nos entrepôts de Master Park, lots 17/18, 116 Bd de la Pomme à Marseille 11^e.

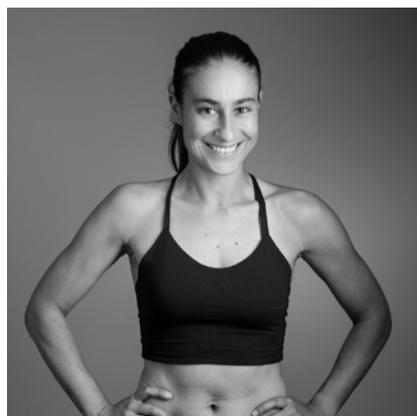
Nous recherchons également, des chauffeurs ainsi que des camions permettant d'assurer le transport des denrées. Merci d'avance pour votre générosité !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Secrétariat au 04 91 40 45 00 ou par courriel à l'adresse : contact@banquealimentaire13.fr ou formulaire sur le site internet : www.ba13.banquealimentaire.org

Eveil de la Foi et Catéchisme

La paroisse des chrétiens de Sainte Victoire propose aux enfants de 4 à 7 ans des rencontres d'éveil de la foi. Elles ont lieu 9 samedis par an de 10h à 11h à l'église du Tholonet. Pour les enfants du CP au CM2, baptisés ou non, le catéchisme a lieu le mardi de 17h à 18h15 ou 14 samedis par an de 10h à 11h30 à l'église du Tholonet. Les enfants peuvent se préparer au baptême et à la 1^{ère} communion.

Les inscriptions sont toujours possibles. N'hésitez pas à vous renseigner au 06 15 06 93 69 ou lemontjoli@yahoo.fr



BIENVENUE

Coach Sportive diplômée d'Etat , je propose des séances de sport adaptées à tous niveaux et tous publics. Seul ou en petit groupe, particuliers ou en entreprise, je propose différentes formules et vous assure une pratique en toute sécurité.

Professeuse de Pilates certifiée, je délivre également des séances rythmées mais conviviale. Cette activité est très intéressante car elle renforce l'ensemble des chaînes musculaires, permet de diminuer le stress grâce à la respiration et est une

bonne option pour les personnes ayant des problèmes de dos (conseillé par le corps médical).

Un cadeau sain combinant sport et bien être : je vous propose des chèques cadeau du montant de votre choix pour offrir à votre entourage une ou plusieurs séances de coaching personnalisé!

N'hésitez pas à me contacter au 06 08 96 20 05 ou par mail : core.coachingsportif@gmail.com Facebook / Instagram : virginie bordat

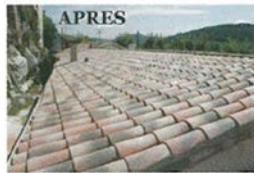
DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET



3 cartons achetés 2 bouteilles de rosé offertes
www.domaine-des-artauds.com



LA CAUSE TOITURES
RCS 793 926 635

M. Philippe LEFRANCOIS
13100 LE THOLONET

Maître COUVREUR
Finition de qualité

CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.
TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.
TRAVAIL ET PRIX SERIEUX.

04.42.26.16.29 Bur°/06.86.40.10.62

LACAUSETOITURES@GMAIL.COM

MERCI DE ME CONSERVER

La Parenthèse (PB) Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde
Onglerie - Idées cadeaux

Tél. : 06 42 84 32 74
664, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet



CÉZANNE TAXI



06.03.84.84.04

taxi.cezanne@gmail.com Patrick PETRUS

Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet

Commune de stationnement : Aix-en-Provence

Château HENRI BONNAUD

A.O.C Palette

DEGUSTATIONS - VISITES - GITE



585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET

Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr

Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h



Apéros vignerons - soirée Rock & Wines - Dégustation de
vins et whiskies - Privatisation de la cave

Centre commercial du Moulin - 13100 Palette Le Tholonet - 06 89 32 15 94



ACHAT - VENTE - EXPERTISE

www.immobiliere-tholonet.com

664, av. Paul Jullien
Palette- Le Tholonet

04 42 66 80 43



au fil
de la Cause
Le Journal
du Tholonet

Directeur de la publication : Michel Légier
Responsable de la communication : Claude Carrillo
Secrétaire de rédaction : Carlos Castro

Comité de rédaction : Arlette Aillaud, Claude
Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure, Joëlle
Migner, Didier Rodriguez, Carlos Castro.

Crédits Photos : ©Shutterstock, Michèle Cots, Mairie, Claude Migner.

Imprimerie : Paul Roubaud / 04 42 38 22 52.

Réalisation : autrement dit / 04 92 33 15 33

N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires



Mais que se
passe-t-il les
9 et 10 décembre...?

Marché de Noël *du Tholonet*



De nombreux exposants
pour des **idées de
cadeaux et pour
le réveillon**



Du son, des lumières
et du vin chaud pour son
**inauguration vendredi 9
à 19h place de Palette**



**Samedi midi
démonstration culinaire**
par le Chef étoilé
Mathias Dandine



**Samedi à 12h30,
concert** des petits
chanteurs d'Aix
pour votre plaisir !